CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E198749** **VALABLE JUSQU'AU** **06/06/2026**

ÉDITÉ LE **25/09/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/06/2019
Forme juridique : SARL
Capital : 300 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTAUBAN 2022B00485

Siret : **851 566 455 00057**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 7193540

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 177193Q

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP J77193Q1244000

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Raison sociale : **GROUPE HER.ENR**

1045 AVENUE DE GASSERAS
82000 MONTAUBAN

Téléphone : 09 77 59 57 42 **Fax :**
Portable : 07 61 06 55 20

Site Internet : groupeher-enr.com
E-mail : contact@groupe-her.com

Responsabilité légale :
PRUNIER JULES CO-GÉRANT / OLIVERI ROMAIN CO-GÉRANT / PRUNIER JULES GÉRANT

Effectif moyen : 45 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	11/09/2025
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Chauffagiste,Menuisier,Plâtrier / Plaquiste)	28/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Radiateurs électriques, dont régulation.	12/09/2024
o Ventilation mécanique	12/09/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	28/03/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	12/09/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	11/09/2025
o Isolation des combles perdus	28/03/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	28/03/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.